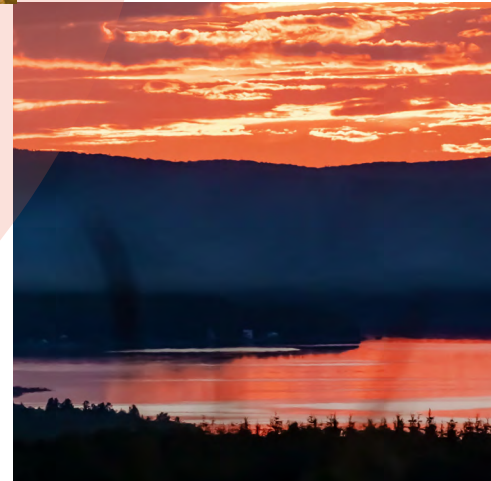


POLITIQUE CULTURELLE 2023 - 2034





Crédit photo
Zone blanche

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la préfet	3
Les membres du comité	4
Définition de la culture et du patrimoine	5
Le chemin parcouru depuis la dernière Politique culturelle	6
La culture et le patrimoine dans la MRC de La Matapédia	7
Les cinq principes directeurs	8
Les trois axes d'intervention	9
Le plan d'action	10

MOT DE LA PRÉFET

La culture a toujours occupé une place importante dans notre collectivité matapédienne. Comme le disait Milan Kundera, un écrivain tchèque : « La culture, c'est la mémoire du peuple, la conscience collective de la continuité historique, le mode de penser et de vivre. ». Il est donc exact de dire que La Matapédia est culture !

Avec le renouvellement et la mise à jour de sa nouvelle Politique culturelle, la MRC de La Matapédia vient démontrer toute l'importance qu'elle accorde à la culture de nos communautés, mais également à la culture en général. Si cette culture est l'expression d'un peuple, il est important de s'assurer qu'elle perdure, qu'elle évolue et se transforme à la saveur des gens qui la construisent et qui la vivent.

Fiers de cette nouvelle mouture, nous espérons que la Politique culturelle de La Matapédia saura permettre aux Matapédiennes et Matapédiens de s'y reconnaître, de s'y investir et, évidemment, de la découvrir et la vivre. La culture matapédienne, celle qui vient du cœur et de l'âme, c'est celle que chacun porte, mais aussi celle que la collectivité exprime. Le défi que je vous lance pour la suite : soyez partenaire et porteur de cette politique afin que sa concrétisation soit le regard et le reflet de notre belle communauté matapédienne !



Chantale Lavoie
Préfet de la MRC de La Matapédia



LES MEMBRES DU COMITÉ

Le comité avait pour mission d'alimenter la réflexion et d'identifier les forces et les faiblesses du territoire en ce qui concerne les arts et la culture.

Les membres du comité :

Édith Ouellette

Directrice
Site patrimonial de pêche Matamajaw

Émilie Boulay-Chouinard

Directrice
TVC de La Matapédia

Franck Michel

Directeur Culture et patrimoine
ID Territoires

Manuella Daniel

Directrice générale
ID Territoires

Michel Coutu

Directeur général et artistique
Diffusion Mordicus

Martin Carrier

Maire
Municipalité de Saint-Damase

Pascal St-Amand

Conseiller en développement culturel
MRC de La Matapédia



Crédit photo
JC Lemay Photo



Crédit photo
Zone blanche

DÉFINITION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

La culture

- « La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »

Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet – 6 août 1982.

Le patrimoine

- « Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Nos patrimoines culturel et naturel sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration. [...] »

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, « Notre patrimoine mondial », Convention du patrimoine mondial.

- « Le patrimoine culturel, reflet de l'identité d'une société, est constitué de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel. »

Loi sur le patrimoine culturel, ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC).



Crédit photo
Diffusion Mordicus

MÉDIATION CULTURELLE

À la jonction du culturel et du social, la médiation culturelle déploie des stratégies d'intervention – activités et projets – qui favorisent, dans le cadre d'institutions artistiques et patrimoniales, de services municipaux ou de groupes communautaires, la rencontre des publics avec une diversité d'expériences. Entre démocratisation et démocratie culturelles, la médiation culturelle combine plusieurs objectifs : donner accès et rendre accessible la culture aux publics les plus larges, valoriser la diversité des expressions et des formes de création, encourager la participation citoyenne, favoriser la construction de liens au sein des collectivités, contribuer à l'épanouissement personnel des individus et au développement d'un sens communautaire. (LEXIQUE – La médiation culturelle et ses mots-clés, www.culturepourtous.ca)

LE CHEMIN PARCOURU DEPUIS LA DERNIÈRE POLITIQUE CULTURELLE

La MRC de La Matapédia a adopté sa première Politique culturelle en 2005. La mise en place de cette politique a entre autres permis d'accéder aux Ententes de développement culturel du ministère de la Culture et des Communications et d'en faire bénéficier les municipalités.

L'accès à ces ententes a joué un véritable rôle moteur pour le développement culturel de la région. Cela a notamment permis d'offrir au milieu du support financier pour la réalisation de projets culturels par l'entremise du Fonds de soutien aux initiatives culturelles et patrimoniales ainsi que du Fonds d'action pour les bibliothèques matapédiennes.

Offert depuis 2007, ce soutien financier a permis de rejoindre plusieurs secteurs (patrimoine, littérature, arts de la scène, métiers d'art, arts visuels, etc.), en plus de favoriser l'émergence et la consolidation de nombreux projets toujours actifs aujourd'hui.

D'autre part, en 2006, la MRC de La Matapédia a formé un comité consultatif en culture et en patrimoine. Ce comité, régi par des règles de fonctionnement adoptées par le Conseil de la MRC, est composé de 11 représentants du milieu qui assument un rôle-conseil en matière de culture et de patrimoine.

Qui plus est, depuis l'implantation de la dernière Politique culturelle en 2005, différents projets d'infrastructures culturelles ont été réalisés, dont la restauration des bâtiments du Site patrimonial de pche Matamajaw de 2019 à 2021, la mise à niveau de la salle Jean-Cossette en 2013-2014, le réaménagement des bibliothèques de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui (2013-2014 et de Val-Brillant (2010, ainsi que la restauration du pont couvert de Routhierville en 2011.

Enfin, en 2016, la MRC a développé un projet innovant de collectivité visant le développement durable, appelé l'Écoterritoire habité de La Matapédia. La culture et le patrimoine sont des éléments fondamentaux de ce projet et de son plan d'action puisqu'ils sont reconnus comme étant de véritables vecteurs identitaires qui contribuent à la création d'un sentiment d'appartenance et à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie.

Crédit photo
Maxime Amyot



PAYSAGE

Partie de territoire telle que perçue par la population, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels ou humains et de leurs interrelations (Convention européenne du paysage, 2000). Dynamique et évolutif, le paysage englobe les éléments visibles du territoire et l'interaction entre une population et ce territoire (Politique du patrimoine Montréal, 2005).



LA CULTURE ET LE PATRIMOINE DANS LA MRC DE LA MATAPÉDIA

La MRC de La Matapédia comporte de nombreux organismes, événements et éléments culturels répartis dans ses 18 municipalités. Parmi ceux-ci figurent les 14 bibliothèques, la télévision communautaire TVC de La Matapédia, le Cinéma Figaro, le diffuseur pluridisciplinaire en arts de la scène Diffusion Mordicus, une école primaire à vocation Arts-études en musique, une Société d'histoire et de généalogie ainsi qu'une institution muséale agréée, soit le Site patrimonial de pêche Matamajaw.

La région compte également plusieurs organismes de loisirs culturels (chorales, troupes de théâtre, etc.) et des projets en médiation culturelle (Moi à l'œuvre, Parascol'arts – J'ai léz'arts à cœur).

De plus, diverses fêtes et festivals viennent contribuer au dynamisme culturel de la région, dont La Fête des Guitares (Lac-au-Saumon), Le Salon des artistes et des artisans de La Matapédia (Amqui), Le Salon des mots de La Matapédia (Sayabec), Les Rendez-vous culturels Matamajaw (Causapscal) et Fort Causap – Au royaume du Saumon (Causapscal).

Le patrimoine bâti de la MRC a été inventorié en 2011, de même que, chose rare au Québec, son patrimoine immatériel en 2014. La MRC offre d'ailleurs un Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale pour les propriétaires des immeubles dont l'intérêt patrimonial est reconnu comme supérieur ou exceptionnel. La région regroupe deux bâtiments d'intérêt patrimonial classés : le Pont de Routhierville et le Site patrimonial de pêche Matamajaw, de même que dix bâtiments d'intérêt patrimonial cités, dont la Gare patrimoniale de Sayabec.

Afin de mieux connaître son patrimoine archéologique, la MRC a réalisé en 2012 une Étude du potentiel archéologique de La Matapédia. Le patrimoine paysager, quant à lui, est riche et diversifié. Contré de vallées, de lacs et de rivières, il comporte plusieurs éléments distinctifs, dont une des plus importantes rivières à saumon au Québec. La tradition de la pêche au saumon constitue un vecteur identitaire fortement ancré dans l'histoire et le développement économique de la région. Ce patrimoine « transversal », qui rejoint tant le patrimoine immatériel, bâti que paysager, représente un fort potentiel de différenciation et d'attractivité.

PATRIMOINE PAYSAGER

Les sites et les ensembles aménagés tels que les parcs, les squares et les jardins publics ou privés, de même que les arbres remarquables ainsi que les rives. Ces composantes, comme celles du patrimoine naturel, bâti et archéologique, définissent le caractère des paysages. Ces œuvres conjuguées de la nature et de l'homme ou, parfois, œuvres de concepteurs de renom, renvoient à la notion de paysage qui intègre les notions de nature et de culture ainsi que la manière dont une communauté perçoit, qualifie et s'approprie son territoire (Politique du patrimoine Montréal, 2005).



LES CINQ PRINCIPES DIRECTEURS

Les cinq principes directeurs constituent les piliers de la Politique culturelle de la MRC. Les valeurs qu'ils incarnent guident la MRC dans la mise en œuvre de cette politique.

Le Conseil de la MRC de La Matapédia reconnaît que :

- » la culture et le patrimoine contribuent à l'affirmation de l'identité matapédiennne et au sentiment d'appartenance ;
- » les arts et la culture stimulent l'épanouissement individuel et collectif ;
- » les arts et la culture contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des Matapédiennes et des Matapédiens ainsi qu'à son pouvoir d'attraction et de rétention de la population ;
- » le jeune public et la création d'une relève sont importants pour assurer la pérennité des actions culturelles de la MRC de La Matapédia ;
- » la MRC de La Matapédia et ses municipalités ont une responsabilité à l'égard du développement culturel, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine, sous toutes ses formes, sur l'ensemble du territoire.



Crédit photo
JC Lemay Photo



Crédit photo
Zone blanche

PATRIMOINE BÂTI

Les diverses formes urbaines caractéristiques et leurs composantes, telles que la trame de rues, les infrastructures et d'autres éléments structurants du domaine public, de même que des immeubles et des ensembles d'immeubles, incluant les particularités de leurs sites et leurs divers modes d'intégration au paysage. Le patrimoine bâti couvre aussi de nombreuses catégories de biens liés aux modes de vie ou à des usages spécifiques dans un contexte sociohistorique donné (Politique du patrimoine Montréal, 2005).

LES TROIS AXES D'INTERVENTION

La Politique culturelle et son plan d'action s'articulent autour de trois grands axes qui représentent les principaux enjeux du développement culturel de son territoire. Chaque axe se déploie en orientations et en objectifs que l'on retrouve détaillés dans le plan d'action.

1 L'accessibilité et la diversification de la culture pour tous les publics sur l'ensemble du territoire :

- 1.1 Appuyer et soutenir le développement de projets et d'activités ciblant la diversification et l'accessibilité de l'offre culturelle pour l'ensemble des citoyens ;
- 1.2 Renforcer et promouvoir le loisir culturel pour assurer un développement culturel large et diversifié.

2 Le patrimoine comme vecteur identitaire et de renforcement du sentiment d'appartenance :

- 2.1 Soutenir la mise en valeur du patrimoine bâti, paysager, archéologique et immatériel.

3 La reconnaissance, la promotion, la valorisation et le soutien des arts et de la culture :

- 3.1 Reconnaître, valoriser, promouvoir et soutenir les artistes, les initiatives municipales et les organismes culturels de la MRC ;
- 3.2 Favoriser la concertation en matière d'art et de culture et la synergie entre les intervenants.



Crédit photo
Blakar Média



Crédit photo
Blakar Média



Crédit photo
Isabelle Caissy

PLAN D'ACTION 2023-2034

Axe d'intervention 1	L'accessibilité et la diversification de la culture pour tous les publics sur l'ensemble du territoire	
Orientation 1.1	Appuyer et soutenir le développement de projets et d'activités ciblant la diversification et l'accessibilité de l'offre culturelle pour l'ensemble des citoyens	
Objectifs	Activités et moyens	Échéance
1.1.1 Développer les secteurs sous-représentés	Réaliser une étude de faisabilité pour la création d'un centre culturel multidisciplinaire (diffusion et pratique)	2028
1.1.2 Développer l'offre culturelle hors saison estivale	Réaliser un sondage auprès des différents acteurs-clés pour définir le besoin en activités culturelles hors saison estivale	2025
	Bonifier la promotion de l'offre culturelle existante	2024
	Accompagner le développement de nouvelles activités	2024-2034
1.1.3 Favoriser l'émergence de projets itinérants pour rejoindre les municipalités éloignées	Encourager l'émergence de projets itinérants par l'ajout de critères spécifiques dans l'appel de projets généraux	2024
	Offrir un service-conseil aux organismes souhaitant développer des projets itinérants	2024-2034
1.1.4 Encourager et soutenir le développement de l'offre culturelle pour les aînés	Réaliser un sondage pour définir le besoin en activités culturelles pour les aînés	2025
	Financer de nouvelles activités (exposition, médiation, théâtre, conférence, etc.) par un fonds dédié ou via le Fonds de soutien aux initiatives culturelles	2025-2034
	Offrir un service-conseil aux organismes souhaitant développer le public aîné	2024-2034

PLAN D'ACTION 2023-2034

Axe d'intervention 1	L'accessibilité et la diversification de la culture pour tous les publics sur l'ensemble du territoire	
Orientation 1.2	Renforcer et promouvoir le loisir culturel pour assurer un développement culturel large et diversifié	
Objectifs	Activités et moyens	Échéance
1.2.1 Soutenir les activités de loisir culturel existantes et les nouvelles initiatives	Mettre à jour l'état de situation des activités de loisir culturel	2025
	Offrir un service-conseil pour le développement d'activités de loisir culturel notamment pour le jeune public	2024-2034
	Promouvoir les activités de loisir culturel dans toute la MRC par la mise en œuvre d'un plan de communication	2027
1.2.2 Faciliter le déploiement d'activités de loisir culturel intermunicipales	Financer des activités de loisir culturel intermunicipales ciblant notamment le jeune public par l'ajout de critères spécifiques dans l'appel à projets général	2025-2034
Axe d'intervention 2	Le patrimoine comme vecteur identitaire et de renforcement du sentiment d'appartenance	
Orientation 2.1	Soutenir la mise en valeur du patrimoine bâti, paysager, archéologique et immatériel	
Objectifs	Activités et moyens	Échéance
2.1.1 Encourager, soutenir et promouvoir les projets de mise en valeur et de préservation du patrimoine bâti, paysager, archéologique et immatériel avec une approche concertée	Accompagner les municipalités dans les projets de mise en valeur et de préservation du patrimoine	2024-2034
	Évaluer la pertinence de concevoir un atlas des paysages de La Matapédia	2028
	Développer une activité de reconnaissance pour promouvoir les bonnes pratiques et les projets exemplaires	2029
	Mettre en place des actions de sensibilisation auprès du milieu municipal (formation, rencontre, conférence, etc.) pour, entre autres, faire valoir le potentiel d'attractivité du patrimoine	2026-2034

PLAN D'ACTION 2023-2034

Axe d'intervention 3		La reconnaissance, la promotion, la valorisation et le soutien des arts et de la culture
Orientation 3.1		Reconnaître, valoriser, promouvoir et soutenir les artistes, les initiatives municipales et les organismes culturels de la MRC
Objectifs	Activités et moyens	Échéance
3.1.1 Reconnaître les acteurs du milieu culturel	Mettre en place des actions de reconnaissance	2025-2034
3.1.2 Soutenir le milieu culturel	Assurer le financement de projets culturels par le biais de signature d'ententes, notamment avec le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil des arts et des lettres du Québec	2024-2034
	Lancer un appel à projets annuel	2024-2034
	Offrir un accompagnement pour les initiatives culturelles et les artistes émergents	2024-2034
Orientation 3.2		Favoriser la concertation en matière d'art et culture et la synergie entre les intervenants
Objectifs	Activités et moyens	Échéance
3.2.1 Stimuler et faciliter les échanges intersectoriels et intermunicipaux	Organiser des activités de maillage entre les intervenants culturels, le milieu municipal, entrepreneurial, scolaire et communautaire	2025-2034
3.2.2 Assurer la coordination de la concertation en culture et patrimoine	Tenir des activités de concertation avec le milieu culturel et patrimoine	2024-2034
	Créer une table de concertation bibliothèque regroupant les intervenants régionaux	2025-2034
	Fournir les ressources financières et humaines nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action	2024-2034



Crédit photo
Érik Heppell

La Politique culturelle est disponible sur le site Internet de la MRC de La Matapédia à la section Documentation :

www.mrcmatapedia.qc.ca/documentation

Édité par : MRC de La Matapédia

Recherche et rédaction : ID Territoires

Révision : MRC de La Matapédia

Conception graphique : Josée Lamontagne

Crédits des photos de la couverture :

Zone blanche – Enfants

Isabelle Caissy – Lac Matapédia

Zone blanche – RDV Culturels Matamajaw

Mathieu Savoie – Et que ça danse

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

La MRC de La Matapédia est fière du travail réalisé dans le cadre de l'élaboration du renouvellement de sa Politique culturelle. Elle tient à remercier les membres du comité de travail et du comité consultatif en culture et patrimoine de la MRC et les partenaires qui ont contribué de près ou de loin à la démarche.

Nos remerciements vont également aux artistes, travailleurs et organismes culturels ainsi qu'aux citoyens qui ont pris part à l'exercice.

Projet réalisé dans le cadre de l'entente
de développement culturel 2021-2023



Québec 

Entente de développement culturel



Crédit photo
Zone blanche



420, route 132 Ouest, Amqui (Québec) G5J 2G6
Téléphone : 418 629-2053
Télécopieur : 418 629-3195
Courriel : administration@mrcmatapedia.quebec

www.mrcmatapedia.qc.ca
www.ecoterritoirehabite.ca/matapedia